# AMO pour la fiabilisation opérationnelle et financière du NPRU et l'élaboration de la convention pluriannuelle de RU

Ville de Villiers-le-Bel



**Type de mission:** Stratégie et montage de projets

Maître d'ouvrage: Ville de Villiers-le-

Coût du projet : Environ 250 millions

u C

directeur de mission : Gael CURET

**Année:** 2018 - 2020

**Equipe:** Perspectives Urbaines et Sociales, Philippe Basseti, FCL

#### **Programme:**

Acteurs: Ville, bailleurs sociaux, co-

financeurs ...

Consultants mobilisés: Gaël Curet

Montant de la mission: 30 806 € HT

### Composantes de la mission:



## Enjeux de la mission

Maitrise d'Ouvrage est d'accompagner la Ville de Villiers-le-Bel dans l'élaboration de la convention de renouvellement. Il s'agit notamment d'appuyer la commune dans la fiabilisation opérationnelle et financière de ce PRU « multi-sites », dans la rédaction de la convention de renouvellement urbain, et le suivi de l'étude sur le devenir des ASL. Cette mission doit répondre aux exigences du nouveau règlement général de l'ANRU, qu exige que le caractère opérationnel du projet et le réalisme de son calendrier de réalisation soient pleinement fiabilisés en amont de la signature de la convention. Il s'agit donc d'une approche déterminante en vue de la négociation avec l'ANRU, auprès de qui la faisabilité et l'implication financière des partenaires locaux doit être démontrée. Cette mission a également toute son importance pour optimiser l'articulation entre les différents

Dans le cadre du NPRU Village - DLM - PLM, l'objectif de cette mission d'Assistance

#### Contenu de la mission

financements du PRU (DRIHL, OPAH-R

- ▶ Garantir la fiabilisation opérationnelle du NPRU : établissement d'un planninç opérationnel, anticiper les dispositifs réglementaires et procédures juridiques, anticiper les enjeux de ressources humaines, mettre en évidence les risques calendaires
- ▶ Assurer la fiabilisation financière du NPRU : suivre l'estimation du coût global du NPRI et contribuer à l'optimisation de son bilan financier, établir des comptes à rebours promoteurs pour évaluer la valorisation foncière, Etablir le plan de financement global et la maquette financière du NPRU, Mettre en évidence les risques financiers
- Animer et contribuer à l'élaboration de la convention de renouvellement urbain : appuyer la commune dans la négociation avec Action Logement, les co-financeurs et les bailleurs, rédiger le dossier et la convention NPRU
- Accompagner la commune de Villiers-le-Bel dans la maitrise des objectifs, du contenu et des éléments financiers relatifs à la future opération d'aménagement du Village sous maitrise d'ouvrage de Grand Paris Aménagement



